

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 20 décembre 2018

Délibération n°20181220_02

Nombre de conseillers

En exercice : 74

Présents : 49

Absents : 25

- dont suppléés : 3

- dont représentés : 7

Votants : 59

- dont « pour » : 59

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Objet : URBANISME – CONVENTION AVEC LE CAUE DANS LE CADRE DU PLUI

Le jeudi 20 Décembre 2018, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 13/12/2018, s'est réuni sous la présidence de Jean-Pierre de FALLOIS à la Salle des fêtes de JUILLÉ.

Présents : AYRAULT Jean-Paul - PARTAUD Xavier - BASSET Véronique - COMBAUD Alain - GIRAUD-BERNARD Éric CHEMINADE Anne-Marie - ESTEBAN Philippe - SOULET Marilys - LIOT Gérard - GAROT Jean-Pierre - VERGEZ Brigitte - BLANCHON Alain - BOIREAUD Philippe - RENON Jean-Michel - KAUD Pascal - CHEMINADE Didier CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire - PLOQUIN Monique - VIAUD Annette - BRUN Jackie – de FALLOIS Jean-Pierre - CROIZARD Christian – VIDAUD Pierre - BERNARDAUD Thierry - CORNU Jean-Pierre - BEAU Nathalie – RIVOLET Patricia – ROUSSEAU Christian - BERTRAND Didier - BROUTÉ Alain - LACOEUILLE Bernard - PELLETIER Dominique - GIROUX-MALLOT Françoise - BOUCHAUD Gérard - DANEDE Laurent - ROUHAUD Henri - BOURABIER Jacques - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - VINCENT Gérard - ROUMAGNE Magalie - PÉNAUD André - POTEI Maryse – JABOIN-VIGREUX Véronique - LOTTE Michel - SEVRIT Raymond – GUITTON Claude - VIGIER Jean-Pierre.

Absents excusés :

RAVION Didier représenté par son suppléant Michel FAVRAUD

MOREAU Bernadette représentée par son suppléant Jean-Michel RABIOUX

LHERIDEAU Daniel représenté par son suppléant Eric BOUCHET

LEMAIRE Marie-Claude (pouvoir à VIDAUD Pierre)

THURU Marie-Danielle (pouvoir à CROIZARD Christian)

CHABAUTY James (pouvoir à BERNARDAUD Thierry)

ÉDRICH Patrick (pouvoir à LACOEUILLE Bernard)

COLIN Jean-Pierre (pouvoir à BERTRAND Didier)

CHARRIAUD Sébastien (pouvoir à JABOIN-VIGREUX Véronique)

CAMY Bruno (pouvoir à POTEI Maryse)

PREVAUTEL Caroline - AGUESSEAU Norbert - TEXIER Didier - BERTHAULT Patrick - BONNET Franck - BOURIN Michel - BUTON Sylviane - STASIAK Jean-Louis.

Absents non excusés : CAILLAUD Nadia - GUYON Jean-Guy - FLAUD Yves - CECCHIN Catherine - DURAND Jean-Louis - BRUSCHINI Eliane - GEOFFROY Françoise.

Secrétaire de séance : VIDAUD Pierre.

Objet : URBANISME – CONVENTION AVEC LE CAUE DANS LE CADRE DU PLUI

Mme La Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement informe l'assemblée de la proposition du CAUE d'animer des ateliers de sensibilisation et d'information, ainsi que des sessions de formation dans le cadre de l'élaboration du PLUi.

Ces prestations seront réalisées à titre gratuit dans le cadre des missions de conseils dévolues par l'État au CAUE.

Vu la proposition de la commission urbanisme en date du 11 décembre 2018,

Mme La Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme et de l'Aménagement donne lecture à l'assemblée du projet de convention d'accompagnement, ci annexée.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière à l'unanimité décide :

- ***D'APPROUVER le projet de convention précitée entre le CAUE et la CDC CŒUR DE CHARENTE ;***
- ***D'AUTORISER le Président à signer la convention ci-annexée.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président

Jean-Pierre de FALLOIS

